



Nombre de conseillers
 En exercice : 29
 Présents : 23
 Votants : 28
 Date de la convocation : 1^{er} juin 2010

N° 127

L'an deux mille dix et le sept du mois de juin, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, MM BOUISSEREN, CAPRON, Mmes RAMON BOTONNET, CARRETIER, M. CARILLO, Mlle VAN ELST, MM SAUVAN, GRÉPINET, TALBOT, FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, M. SAVY.

PROCURATIONS : Mme ALQADI NASSAR en faveur de M. CARILLO
 M. PAUL en faveur de Mme GAUZY CHABLE
 Mme FONS VINCENT en faveur de Mme ROMÉRO
 M. LE NGUYEN en faveur de M. COMBE
 M. PLANCHERON en faveur de M. FÉVRIER

ABSENTE : Mme CONFAIS

SUBVENTIONS 2010

Rapporteur : Monsieur OUSSET

Les crédits étant prévus au Budget Primitif 2010, il est proposé au Conseil municipal d'adopter les propositions reprises ci-dessous

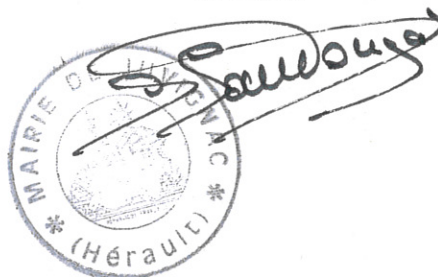
	2010 prop.
Lou Cantou	8 000 €
Anciens combattants de Juvignac	1 200 €
Anciens combattants de Juvignac -exceptionnelle (congrès national)	250 €
Prévention Routière - Comité Départemental de l'Hérault	250 €
Assoc. Pers.com. Juvignac	750 €
Association Maill'Age	2 225 €
Juvignac auto sport	1 500 €
Avenir Sportif de Juvignac	24 000 €
Association Juvignac Badminton	700 €
Juvignac Basket Association	2 500 €
Ecole de danse classique de Juvignac	2 500 €
Association du golf de Fontcaude	2 500 €
Juvignac Hand-Ball	8 600 €
Juvigym	2 600 €
Kung fu Shaulin 34	700 €
Juvignac Karaté Club	3 300 €

Asso Kadanse	700 €
Tennis club municipal de Juvignac	8 500 €
Plaisir de Lire	1 000 €
Ateliers des Arts Décoratifs	290 €
Juvignac Occitan	400 €
Plaisir Auto Rétro	730 €
Total Général	73 195 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur Ousset à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire



Acte rendu exécutoire
 après dépôt en préfecture
 le 9 Juin 2016
 et publication
 le 9 Juin 2016